

Atelier de travail pour l'intégration de la prospective genre et inclusion dans les grilles de suivi de classe et d'établissement au primaire

Kara, les 22 et 23 juin 2022

Introduction

Depuis la réforme de 1975, les efforts des gouvernements successifs vont toujours dans le sens d'améliorer la qualité des services éducatifs offerts. Autrefois élitiste, l'école primaire accueille à présent, à quelques exceptions près, tous les enfants d'une génération jusqu'à l'âge de 11 ans voire 15 ans. Les progrès réalisés en matière de scolarisation placent aujourd'hui en Afrique le Togo parmi les sociétés avancées sur le plan de la performance du système d'éducation. Néanmoins, un objectif reste inachevé, celui de conduire tous les élèves vers la réussite en permettant à chacun de développer son plein potentiel. Dans ce sens, la CNT/EPT s'est toujours penché sur la capacité du système d'éducation à assurer la réussite du plus grand nombre et surtout à permettre la réalisation du plein potentiel de chacun (équité) en maintenant des exigences élevées (performance). Il est impératif de continuer à engager les efforts nécessaires pour lever les obstacles qui subsistent en ce qui concerne l'accès à l'éducation et l'accès à la réussite dans le cadre de l'éducation inclusive sensible au genre.

Comment traduire alors, dans les pratiques, cette volonté de développer un système éducatif plus inclusif et sensible au genre au primaire? Quelles sont les conditions à réunir pour tirer le meilleur parti de la diversité et faire progresser chaque élève jusqu'au maximum de son potentiel ? Comment passer de l'idéal au domaine du possible ; concilier équité et performance ?

Pour répondre à ces questions, la CNT/EPT a privilégié une démarche exploratoire à travers des grilles d'observation d'établissement et de classe afin d'examiner des « histoires de réussite », c'est-à-dire des milieux scolaires qui se sont déjà adaptés ou non à la diversité des élèves et sensible au genre dans une perspective de réussite pour tous. Des établissements qui accueillent ou non tous les élèves ; les servent différemment ou non en fonction de leurs besoins, tout en maintenant ou non des exigences élevées pour chacun. D'où la nécessité d'actualiser, à travers un atelier de travail, les grilles existantes en mettant les besoins spécifiques des apprenants au centre de leur perfection.

Le présent rapport nous relate alors le contexte, la méthodologie adoptée et les activités réalisées pour aboutir aux recommandations. L'atelier a eu

lieu à Kara et a été facilité par Dr BADA KU-K. Y. D. Maurice, Docteur en Sciences de l'Éducation Expert et Formateur National en Education Inclusive et évaluation des projets inclusifs

1. Rappel du contexte de l'atelier

De par sa vision, celle de « contribuer à l'émergence d'un système éducatif de qualité, inclusif, accessible à tous au Togo et qui offre des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour un développement humain durable », la coalition Nationale Togolaise pour l'Éducation Pour tous (CNT/EPT) s'est engagée aux cotés de l'Etat par des actions de plaidoyer, de mobilisation sociale, de renforcement de capacités, de communication, de recherches et de publications.

Entre 2020-2021, la CNT/EPT a mobilisé des ressources auprès OXFAM-IBIS à travers Education à Voix Haute/Education Out Loud phase I (EOL I) au projet « renforcement de la gouvernance et de l'inclusion dans le système éducatif » de la Coalition pour appuyer le ministère à travers les activités suivantes :

- Formation de 60 chefs d'établissement sur l'utilisation des outils de collectes statistiques prenant en compte les enfants handicapés,
- Appui à 20 formateurs d'ENI pour l'élaboration des outils de suivi de la dimension EI,
- Appui à la planification budgétaire à l'endroit de 60 membres de COGEP (5 membres de COGEP/région) des 12 écoles ciblées,
- Appui à 12 communes (dont 02 par région) pour la gestion de l'éducation en mode décentralisé et la planification inclusive

Ces différentes interventions ont permis à la CNT/EPT de contribuer à l'amélioration de l'inclusion et de la gouvernance dans le système éducatif togolais.

L'évaluation finale de la phase I du projet EOL a révélé que les apports de la coalition ont contribué à faire avancer les indicateurs de qualité, d'équité et de pilotage du PSE.

Encouragée et motivée par ce résultat, la coalition a plaidé et obtenu du même bailleur, la phase II de EOL pour 2022-2023 dénommée « Education Sensible au Genre et à l'Inclusion (ESGI) ».

La CNT/EPT s'est inspirée de ce que le RESEN et le PSE 2020-2030 ont révélé que le système éducatif togolais est confronté à d'importants défis allant de la gouvernance à l'inclusion.

En effet, les données de tous les enfants handicapés ne sont pas reflétées dans l'annuaire statistique pour que la planification et la budgétisation de l'éducation en tiennent compte dans les réponses éducatives.

Par ailleurs, les filles continuent de payer le lourd tribut de représentations socioculturelles pernicieuses et de pratiques traditionnelles néfastes qui les empêchent d'accéder et d'être maintenues dans le système éducatif.

Pour contribuer à apporter des réponses à ces 02 cibles spécifiques dans le cadre du projet Education Sensible au Genre et à l'Inclusion (ESGI) financé par Education Out Loud (EOL) phase II, la Coalition a prévu appuyer le personnel d'encadrement revisiter leurs grilles de suivi de classe et d'établissement pour s'assurer que les 02 cibles bénéficient effectivement des services éducatifs fournis par l'Etat. C'est dans cette perspective qu'il est organisé un atelier de 02 jours à l'intention de 21 inspecteurs du préscolaire et primaire pour revisiter leurs outils en vue de les rendre sensible au genre et l'inclusion.

2. Rappel des OBJECTIFS

Concernant l'objectif général, il s'agit d'appuyer les inspecteurs dans le processus d'intégration de la prospective genre et inclusion dans leurs grilles de suivi de classe et d'établissement.

Cet objectif général a été décliné en objectifs spécifiques ; à savoir :

- Faire un bref exposé sur les généralités d'une école inclusive/Dimension de l'Education Inclusive,
- Faire la revue des outils de suivi des inspecteurs et y apporter des amendements en intégrant la prospective genre et inclusion dans les outils
- Valider les outils amendés
- Planifier les prochaines étapes

3. Méthodologie adoptée

L'atelier s'est déroulé en deux jours à Kara ; soit un volume horaire de 12 heures de travail effectif. Une journée a été consacrée à l'harmonisation des points de vue concernant le concept de l'inclusion scolaire puis aux différents types de violences en milieu scolaire liée au genre. Et une journée à l'adaptation des deux grilles identifiées à l'inclusion scolaire sensible au genre.

En effet, la thématique de l'inclusion scolaire sensible au genre a été abordée en mettant le focus sur les enfants marginalisés ou ayant des besoins spécifiques en milieu scolaire. A travers le brainstorming, il a été identifié tous ces enfants dont les enfants handicapés et les filles. quatre cas ont retenu l'attention des participants, à savoir les personnes handicapées, les filles, les filles handicapées, et les enfants placés dans des situations de vulnérabilité. A travers la stratégie de l'arrêt de bus les participants ont construit l'arbre à problème pour chaque cas. Ceci a conduit à la clarification du concept de handicap et du genre. Ensuite, à travers la stratégie d'étude de cas par vidéo suivi de débats en plénière et des travaux de groupe, l'analyse de l'espace scolaire puis de pratiques professionnelles basée sur l'observation de l'enseignement/apprentissage a été réalisée pour jauger leur degré d'inclusion et leur sensibilité au genre.

4. Déroulement des activités

4.1. Cérémonie d'ouverture

Les cérémonies d'ouverture ont été présidées par le doyen des inspecteurs présents à l'atelier représentant le directeur régional de l'éducation de Kara. Il a été accompagné par le président du conseil d'administration de la CNT/EPT et madame le chef projet de la CNT/EPT. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, il a justifié le bien fondé de cet atelier et a attiré l'attention des participants sur le fait que, tous les enfants ont droit à l'éducation en vue de leur autonomie sociale dans leurs communes; voire au Togo. De tous ces enfants, nous avons ceux ayant des besoins spécifiques qui ont besoin de l'attention du personnel d'encadrement pour une éducation de qualité.

Pour le président, cet atelier est venu à point nommé pour une pratique de classe inclusive et sensible au genre réussie; cette forme de prise en charge susceptible de faire réussir l'apprentissage non seulement aux enfants vulnérables mais aussi à ceux surdoués ou non d'une classe donnée. Il a même signifié aux participants que cet atelier cadre bien avec l'approche pédagogique en vigueur dans le système éducatif togolais ; à savoir l'APC. Il a alors invité les participants au sérieux pour un bon déroulement des travaux. Notons que 21 inspecteurs, conseillers pédagogiques et les chargés de formation dans les DRE venant de différentes régions éducatives du pays ont participé aux travaux (Voir la liste des participants en annexe).

4.2. Déroulement des activités

Notons que les programmes de la formation (ci-dessous) ont été établis de manière à s'adapter au groupe cible. Pendant les 2 jours de travail, il s'est

agi de faire vivre aux participants la préparation et l'animation d'une véritable classe inclusive.

4.2.1. Activité du jour 1

Les activités de la journée ont commencé par les protocoles administratifs suivis de l'adoption du programme d'activité à suivre pendant les deux jours. Après la présentation de tous les participants, il a été procédé aussi à l'introduction au thème à travers un jeu permettant de créer un cadre convivial en mettant les participants en confiance et en constituant les groupes de travail.

Les activités proprement dites ont porté sur l'identification en plénière des enfants exclus du système éducatif et les raisons de cette exclusion. Quatre groupes ont retenu l'attention des participants ; à savoir les enfants handicapés, les filles, les filles handicapées considérées comme vivant une double situation d'exclusion et les enfants en situation de vulnérabilité compte tenu de l'organisation de l'environnement d'apprentissage. Très rapidement, les participants ont dressé un arbre à problème pour chaque cas. A travers un travail de groupe rotatif « arrêt de bus », ils ont relevé à la racine les causes de cette exclusion et dans les branches les conséquences. En plénière, il a été constaté que ces conséquences peuvent être les causes pour d'autres situations plus sévères. L'atelier a alors énuméré les barrières à l'éducation des enfants vulnérables.

A titre de conclusion il a été rappelé que lorsqu'un droit est nié (par exemple, l'éducation), cela a un impact sur les autres droits (par exemple, l'emploi). L'éducation est un droit en soi et également un moyen de réaliser d'autres droits. Par ailleurs, les causes de la non scolarisation se trouvent à plusieurs niveaux : l'individu et la société (famille, communauté, système éducatif, etc.). Le système éducatif lui-même peut donc être une barrière (ex : manuel des élèves comprenant des stéréotypes sur les activités hommes-femmes).

Il est possible de réduire ces barrières par la mise en œuvre de l'éducation inclusive sensible au genre car elle considère tous ces groupes d'exclus. Il s'agit ici d'un moyen pour atteindre l'Education Pour Tous. Si les enfants font face à des barrières dans leur accès à l'éducation, ils peuvent aussi en rencontrer lorsqu'ils sont inscrits dans une école. L'objectif n'est pas uniquement l'accès à l'éducation, mais également la participation et la réussite dans l'éducation !

A travers deux présentations magistrales en situation et par vidéo, suivi de débat en plénière, les participants ont harmonisé leur point de vue

contextualisé concernant une école inclusive et une pratique de classe inclusive sensible au genre. Il ressort de cet exercice que l'école inclusive repose sur le principe que tout enfant doit être accompagné selon ses propres besoins éducatifs. Elle a pour vocation d'offrir un environnement scolaire adapté où l'enfant peut se sentir épanoui et confiant, et ce quel que soit son handicap, son origine, ou son milieu économique et social. L'école inclusive a pour vocation de n'exclure personne et d'accepter les différences! Elle regroupe d'une part toutes les solutions et les moyens possibles mis en place par le système éducatif pour garantir la réussite du parcours individuel de l'élève et répondre à chacun de ses besoins. D'autre part, elle permet de doter les enseignants de connaissances, de compétences et d'attitudes leur permettant de répondre de manière adéquate aux besoins d'apprentissage des filles et des garçons tout en utilisant des processus et pratiques sensibles au genre en classe

Toutes ces connaissances ont été investies pour adapter les grilles d'observation de classe et d'établissement pour les rendre inclusives et sensibles au genre.

A travers un travail individuel, il a été procédé au recueil des représentations et expériences concernant les observations de classe et établissement effectuées dans les circonscriptions pédagogiques. Le personnel d'encadrement présent a mis le point sur les stratégies adoptés et les outils utilisés. L'atelier a mis en commun les outils qui sont les grilles existantes qui seront adaptées à la thématique genre et inclusion le deuxième jour.

La journée a été achevée par une organisation interne et une planification des activités au niveau de chaque groupe.

4.2.2. Activité du jour 2

En prélude aux activités du jour, la facilitation a répondu aux préoccupations des participants concernant la question de vulnérabilité des apprenants et la thématique de l'inclusion sensible au genre abordées le jour précédent.

La suite de ce débat a été les travaux de groupe. Quatre groupes ont été constitués. Deux groupes sont appelés à réorganiser les items de la grille observation de classe suivant les champs enseignement, apprentissage et évaluation. Les deux autres groupes ont travaillé sur la grille d'observation d'établissement en tenant compte des matériels existants et à prévoir puis de l'organisation de l'espace pédagogique pour faciliter la mobilité et l'orientation de tous les apprenants. Le but est de recueillir les données de tous les enfants vulnérables qui seront versées dans l'annuaire statistique

pour que la planification et la budgétisation de l'éducation en tiennent compte dans les réponses éducatives.

La grille d'observation de classe a été adaptée de sorte que, dans sa mise en œuvre, la prise de note se fera en trois colonnes ; à savoir : l'observation-description de ce fait l'enseignant, de ce que fait l'élève, et analyse. Tout ceci pour un aménagement raisonnable lié à l'information et à la communication pédagogique. Par contre, la grille de suivi d'établissement concerne l'observation et la description des aménagements raisonnables physique/matériel et celle portant sur l'environnement d'apprentissage des élèves suivi de l'analyse.

L'harmonisation des deux grilles a été faite en plénière à travers la présentation des travaux de chaque groupe suivi chaque fois de débats riches en remarques et suggestions des participants et des apports d'information de la facilitation. Une plateforme numérique d'échange a été créée pour continuer les échanges après l'atelier. L'équipe de la facilitation est appelée à gérer ces échanges pour intégrer les points de vue pertinents.

Sous réserve de l'intégration de ces derniers, les deux grilles ont été validées par les participants avec engagement à l'utiliser à des fins de suivi dans des écoles ciblées puis à transmettre à la CNT/EPT leur rapport de suivi

Précisons que l'atelier a été rythmé selon les besoins du groupe par des « petits jeux » (jeux coopératifs, bancs, energizers, etc.) qui ne sont pas inclus dans le programme. Ces bancs, jeux, et pause-digressions ont été on ne peut plus utiles surtout qu'apparemment, ils étaient nouveaux à la cible. Les activités ont souvent été suivies par des séances d'analyse quant à leur pertinence dans la transmission des savoir-faire dans les ateliers

4.3. Difficultés rencontrées

Signalons qu'aucune difficulté majeure n'a ponctué l'atelier sauf une exprimée par les participants ; à savoir : l'insuffisance du temps de travail pour un meilleur approfondissement des concepts du genre, de l'inclusion et de l'aménagement raisonnable. Une plateforme d'échange numérique a été créée comme approche de solution à cette insuffisance.

5. Recommandations

- a. Planifier une mise en œuvre expérimentale des deux grilles à la rentrée scolaire prochaine en vue de jauger l'efficacité des adaptations réalisées puis finaliser les deux documents.
- b. Revenir sur la définition contextualisée des trois concepts abordés au cours de cet atelier, à savoir l'inclusion, le genre et la notion de l'accessibilité vue sous l'angle des aménagements raisonnables pour une harmonisation des représentations des participants.
- c. Revoir les prochaines fois le temps de mise en œuvre des ateliers pour un approfondissement des échanges entre les participants

Conclusion

C'est sur une note de satisfaction et d'ambiance festive que le président du conseil d'administration de la CNT/EPT a mis fin aux activités. Il a prodigué d'utiles conseils aux participants et leur a souhaité un bon retour dans leur circonscription pédagogique respective toujours dans le respect des mesures barrières contre le COVID 19.

Le facilitateur,
Docteur BADAkou
93 37 46 50